

Matière : Domaines de
compétences par thèmes

Sous matière : Politique de la
ville – habitat - logement

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**OBJET : OPERATION «
CŒUR DE VILLE »
N° 2023-12 -
ATTRIBUTION D'UNE
AIDE A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE EN
CŒUR DE VILLE**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCACTION CONSEIL EN
DATE DU : 27 JUIN 2023

AFFICHAGE EN DATE
DU :

27 JUIN 2023

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN
DATE DU :

11 JUL. 2023

Séance du Conseil Municipal du lundi 3 juillet 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents :

Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL, François
DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD, Nicole
CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline
RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE,
Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-Claude BOURREL,
Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine
CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Agnès
SOULIER, Bruno PERLES, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI,
Zohra KUFEL.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Javier DE LA CASA À Philippe GREFFIER,
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI À Préscillia GRANIER,
Adrien ROUZAUD À Hélène GIRAL.

Absents excusés :

Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard MONDRAGON, Martine
LACAOMBE

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place d'une aide à l'implantation commerciale qui a pour vocation d'encourager l'installation et la reprise des commerces en cœur de ville (secteur rue Gambetta, place de Verdun et rue 11 novembre).

Les modalités d'attribution de cette aide ont été définies sur la base de critères établis dans le règlement d'attribution de l'aide à l'implantation commerciale (aide aux loyers) approuvé par délibération du Conseil Municipal n° 2023-04 du 28 février 2023, complété par le règlement des aides aux façades et devantures commerciales, approuvé par délibération du Conseil Municipal n°2023-75 du 28 mars 2023.

A ce jour, ce sont 16 commerces qui ont bénéficié de cette aide, pour un montant global de 27 112.00 Euros

Monsieur le Maire indique que le comité de sélection s'est réuni le 14 juin 2023 pour examiner une demande d'aide déposée par :

- Madame HERMANCHAK Olha représentant la société « L'amour de soi », pour la création d'un institut de beauté, dans des locaux situés « 36 Place de Verdun » - nouveau commerce

Le dossier de demande d'aide examiné répondant aux critères d'attribution définis, il est proposé à l'assemblée d'attribuer une aide mensuelle de 250 Euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE l'attribution de l'aide à l'implantation commerciale pour le dossier de demande déposé par Madame HERMANCHAK Olha représentant la société « L'amour de soi ».

AUTORISE le versement de cette aide mensuelle d'un montant de 250 Euros

PRECISE que ces dépenses seront inscrites au budget 2023 de la commune, article 65742.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 03 Juillet 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le
11 JUIL. 2023
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
11 JUIL. 2023
Par publication le :
11 JUIL. 2023
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Envoyé en préfecture le 11/07/2023
Reçu en préfecture le 11/07/2023
Publié le **11 JUIL. 2023**
ID : 011-211100763-20230703-DB2023181-DE